

Co-animer un atelier de danse intégrante

RS6537 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	134, 333v, 335
Formacode(s)	45071, 45085, 44079, 44521, 15459
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	27/03/2024
Date d'échéance	27/03/2027

Certificateur(s)

LA FABRIQUE DES FUTURS · SIRET : 91955127500028

LA FABRIQUE DES FUTURS · SIRET : 91955127500010

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'accès à tout pour tous, incluant les pratiques artistiques et culturelles, est institué par la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Cette volonté de non-discrimination est réaffirmée par la nouvelle stratégie 2017-2023 du conseil de l'Europe.

La danse intégrante répond de façon concrète à ces directives.

La danse intégrante est une pratique artistique collective qui vise à construire un lien social basé sur la mise en valeur de chacun des membres du collectif. Elle nécessite la rencontre d'artistes chorégraphiques professionnels et d'amateurs, handicapés ou non-handicapés.

La danse intégrante poursuit deux buts :

- Rendre la danse accessible à quiconque souhaite la pratiquer
- Modifier ou construire les compétences mobilisées pour le « vivre ensemble »

L'encadrement d'un atelier de danse intégrante nécessite une équipe composée d'un.e dirigeant.e et d'un.e ou deux assistant.es, suivant le nombre de participants.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette certification atteste les 10 compétences d'un assistant d'atelier de danse intégrante (cf référentiel d'activité et de compétences) pour :

- accueillir et accompagner avec tact chaque participant quelles que soient ses capacités
- animer l'atelier de façon pertinente et efficiente sous la responsabilité du dirigeant

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Cette certification s'adresse à toute personne, handicapée ou non, souhaitant ajouter l'animation d'ateliers de danse intégrante à son portefeuille d'activités professionnelles : professeurs de danse, professionnels du médico-social, intervenants artistiques en milieu scolaire, ou toute personne ayant une pratique conséquente de la danse contemporaine, classique, modern jazz ...

L'accès à la formation se fait par entretien avec le formateur ou la formatrice.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé de trois personnes :

- deux pédagogues en danse titulaire du CA ou DE de professeur de danse, ou pédagogues de danse reconnus ayant une expérience en pédagogie inclusive.
- un membre de l'organisme certificateur

Base légale

Date de décision	27/03/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	27/03/2027
Date de dernière délivrance possible	27/09/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.lafabriquedesfuturs.com/certification-assistant-di/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6537/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1
Régions couvertes	2
Prix indicatif	3 465 €
Durée	70 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	100 %
Période	08/2025 – 10/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	17 325 €
Coût moyen par dossier	3 465 €
Durée moyenne	70 h
Période	07/2025 – 09/2025
France compétences	57 %
Reste à charge titulaire	24 %

OPCO	14 %
-------------	------

France Travail	5 %
-----------------------	-----

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.